

Département du Nord – Arrondissement de Valenciennes

MAIRIE D'HAVELUY
- 5 9 2 5 5 -

☎ 03.27.44.20.99 - Fax 03.27.44.63.21

Arrêté 2019 – 077

ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION DE TRAVAUX

RUE PAUL VAILLANT COUTURIER

**ARRÊTÉ D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT ET DE
CIRCULATION**

Le Maire de la Commune de Haveluy,

Vu le code de la route,

Vu les articles L 2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande d'autorisation de travaux de l'entreprise COLAS Nord Picardie – Z.A.C. des Poutrelles – 59125 Trith Saint Léger,

Vu les pouvoirs de police du Maire,

Considérant qu'il convient de prendre les mesures pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents,

A R R Ê T É

Article 1 :

Il est accordé à l'entreprise COLAS Nord Picardie l'autorisation d'effectuer des travaux de réfection de chaussée dans la rue Paul Vaillant Couturier du n° 18 au 32 et du n° 09 jusqu'au n° 25.

Article 2 :

Cette autorisation est valable à partir du 25 novembre 2019 jusqu'à la fin des travaux.

Article 3 :

Au droit des travaux, le stationnement est interdit le long des habitations situées dans la zone des travaux à l'exception des véhicules de l'entreprise.

Article 4 :

La circulation sera interdite sur la portion des travaux et déviée par les rues Sadi Carnot et Émile Deschanel.

